

Le Petit Bastidien

Bulletin d'informations municipales

N° 71 Premier semestre 2024



Le mot du Maire

Une année est passée. Vous avez pu voir que nous ne chômons pas dans la mesure de notre possible, tout en gardant l'œil sur les finances.

Nous faisons des efforts pour garder notre village agréable, mais je déplore la divagation d'animaux et que malgré la mise à disposition dans tous les espaces verts de sacs pour les déjections canines, celles-ci continuent à joncher le sol.

Malgré tout, je vous souhaite une très bonne année 2024 et la réalisation de tous vos souhaits.

Michèle VINCENT, Maire.



Au Sommaire

- Page 1 Le mot du Maire.
- Page 2 Déchets de cuisine, sacs orange. Distribution des sacs noir.
- Page 3 Travaux. Projet photovoltaïque
- Page 4 Brevet des collèges. Directeur EHPAD. Départs retraite et arrivée.
- Page 5 Déchets sauvages. Elections. Etat civil. Le saviez-vous ?
- Page 6 Maison de santé. Territoire éducatif rural. Approvisionnement eau.
- Page 7 Communauté Communes : Evs, Projet de territoire.
- Page 8 Octav. Tiers-lieu Haute Terres d'Oc.
- Page 9 Mission Locale. Permanence aide au numérique.
- Page 10 Demander une carte d'identité ou un passeport.
- Page 11-13 Compte rendu Conseil Municipal.
- Page 14 Amicale laïque. Collecte bouchons.
- Page 15 Animations passées et à venir.
- Page 16 Agenda des animations 1er semestre.



Abonnez-vous et recevez le prochain bulletin d'informations municipales dans votre boîte courriel.

Envoyez un message avec votre nom, adresse postale, et courriel à :

commune.labastide-rouairoux@orange.fr

Mairie : 2 Place Jean JAURES

Ouverture du Lundi au vendredi 8h-12h et 14h-18h

Tel : 05 63 98 01 26

commune.labastide-rouairoux@orange.fr

www.labastide-rouairoux.fr

Déchets de cuisine, sacs orange

Les biodéchets, c'est quoi ?

Un tiers de notre poubelle noire est constitué de biodéchets. Facilement valorisables, ces déchets organiques peuvent être triés pour réduire le poids de nos déchets.

Composés exclusivement de matière organique, les biodéchets sont principalement des déchets de cuisine : restes de repas, produits alimentaires périmés sans emballage, épluchures, coquilles d'œuf, os, marc de café, sachets de thé...



2 solutions indépendantes ou complémentaires pour trier et valoriser ses biodéchets :

Le composteur individuel ou partagé

Si vous compostez déjà, ne perdez pas les bonnes habitudes, continuez !

Pour réussir son compost, quelques conseils :

- **Placer son composteur à même le sol**
Le contact direct avec la terre permet aux micro-organismes utiles au compostage de se développer.
- **Diversifier les apports**
Alterner déchets de cuisine et de jardin, déchets humides (épluchures, tontes...) et secs (branches, feuilles mortes, herbe sèche, cartons bruns...).
- **Brasser le compost**
Mélanger de temps en temps pour aérer le compost et éviter le tassement. Les micro-organismes ont besoin d'air pour respirer !
- **Surveiller l'humidité**
Le mélange doit être humide comme une éponge pressée.



Collecte en sacs orange : suivez le guide...

- 1 Placez le sac orange dans le bio-seau
- 2 Déposez-y vos déchets de cuisine
- 3 Une fois rempli, fermez-le hermétiquement, en faisant un double nœud avec les deux liens du sac, pour que le contenu ne s'en échappe pas
- 4 Déposez-le dans le bac d'ordures ménagères avec les autres sacs poubelle*



*Attention : les sacs orange ne doivent pas être mis dans les sacs noirs. Si c'est le cas, ils ne seront pas détectés par le tri optique !

En 2020, la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire a imposé aux collectivités territoriales de mettre en place au 1^{er} janvier 2024 une solution pour que chaque foyer puisse séparer ses biodéchets du reste de sa poubelle. En complément du compostage, un nouveau mode de collecte vous est donc proposé par la Communauté de Communes Thoré Montagne Noire et Trifyl.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les déchets de cuisine (épluchures, restes de repas, os...) doivent être déposés en sac orange. Une fois remplis et bien fermés, ces sacs doivent être jetés dans le bac des ordures ménagères. Sacs orange et sacs noirs seront acheminés à l'usine de tri de Labessière-Candeil où ils seront séparés par tri optique. Les biodéchets y seront transformés en compost et biogaz. Les ordures ménagères seront, elles, valorisées sous forme de biogaz et de combustible de récupération.

Cette nouvelle collecte a été mise en place pour sortir les biodéchets de la poubelle. Pour vous aider, des sacs orange sont mis à votre disposition, une nouvelle distribution devrait avoir lieu courant 2024. Ce nouveau geste de tri des biodéchets ne doit pas remplacer les bonnes habitudes : si vous compostez certains déchets organiques ou que vous donnez des restes de repas aux animaux, continuez !

Nous comptons sur vous pour votre implication.



Distribution de SACS POUBELLES NOIRS, salle des fêtes (4 place Juliette Gréco):

Lundi 29 janvier, noms lettres A à G de 8h30 à 12h30 et 14h30 à 17h30

Mardi 30 janvier, noms lettre H à Z de 8h 30 à 12h30 et 14h30 à 17h30

Travaux

- ⇒ La campagne de goudronnage a continué l'été dernier avec le rebouchage des trous et le revêtement des trottoirs sur le Boulevard Carnot depuis la mairie jusqu'au restaurant le Dolmen des 2 côtés de la départementale 612.
- ⇒ Le mur de la salle des fêtes a été réparé suite à un accident de voiture, ainsi que le mur de la fontaine Maffre qui avait été vandalisé.
- ⇒ Des travaux de terrassement au Boulodrome ont été réalisés au cours de l'été dernier afin de permettre la construction de nouveaux terrains de pétanque.
- ⇒ Le toit de la chapelle de l'église a été refait entièrement, reste à refaire l'intérieur qui a souffert d'un dégât des eaux.
- ⇒ Les travaux de l'aménagement du réfectoire de l'école Lucie Aubrac ont débuté et nous espérons qu'ils seront terminés avant la fin de cette année scolaire.
- ⇒ Divers travaux de peinture ont été réalisés, tels que : La passerelle de l'école ainsi que d'autres garde-corps dans le village. Nous tenons à remercier le département qui a pris en charge la peinture des garde-corps sur les départementales 64 et 612.
- ⇒ Comme vous avez pu le constater, les travaux du réseau d'assainissement sont bel et bien lancés. Le chemisage en résine du réseau sur le Boulevard Carnot s'est déroulé en juillet 2023, suivi par le remplacement du réseau en tranchée dans les quartiers Pont de Lapeyre, le Lauzier, La Planotte et Le Galinel. Le programme va continuer en 2024 et 2025 avec les quartiers de Cantignous, Cathalo, Larembegue, République, Vertignol, Jean Moulin, Cabanès, Le Mas de Bonnet, Commune de Paris ou encore Le Castel. Les dates d'intervention dans ces quartiers ne sont pas encore arrêtées.



Travaux réfectoire



Pergola au Mas de Bonnet

Nous profitons de cette rubrique pour remercier nos agents municipaux dont l'implication au quotidien n'est plus à démontrer, au sein de la mairie ou encore de l'école, comme sur le terrain. Les agents de la régie technique, chapeautés par Michel Amalric, permettent à la commune, par leurs connaissances et leur savoir-faire de réaliser d'importantes économies. Une pergola est d'ailleurs en cours d'élaboration au Mas de Bonnet qui se couvrira de fleurs aux beaux jours.

Des nouvelles du projet photovoltaïque sur les hauteurs de Cabanès

Entièrement localisé sur du foncier communal en friche, le projet photovoltaïque porté par la société Valeco, poursuit son développement. Après une année d'inventaires naturalistes recensant les différentes espèces animales et végétales présentes sur le site, ainsi qu'une étude paysagère de la zone de projet, la conception des plans d'implantation des panneaux photovoltaïques et des équipements électriques a pu démarrer.

En effet, un projet de ce type est soumis à évaluation environnementale et il doit respecter la séquence dite « ERC » : Eviter-Réduire-Compenser. Il faut donc caractériser les enjeux présents sur le site et leur sensibilité vis-à-vis du projet photovoltaïque. Cela permet de définir les impacts du projet sur son environnement. Une fois défini, le projet photovoltaïque évitera ou lorsque cela n'est pas possible, réduira ou compensera ses impacts sur l'environnement naturel, paysager et humain. C'est le bureau d'étude Abies qui accompagne Valeco dans ce processus.

Une rencontre de travail entre le SDIS 81 et le porteur de projet s'est tenue début décembre dernier sur le site. Elle a permis d'échanger sur les enjeux de sécurité liés au risque d'incendie. Les recommandations des sapeurs-pompiers seront prises en compte dans le plan d'implantation de la centrale photovoltaïque.

Une permanence d'informations ouverte au public sera organisée par la société Valeco dans les prochains mois afin de fournir des informations aux riverains, recueillir leur avis et répondre à leurs questions sur le projet photovoltaïque (la date exacte sera communiquée prochainement).

Notons que ce site contribuera aux objectifs régionaux et nationaux en termes d'énergie renouvelable, et contribuera à atteindre les objectifs occitans de multiplier par 4 les puissances photovoltaïques installées en Occitanie d'ici 2050 par rapport à 2022, fixés dans le scénario Région à Energie Positive (REPOS).

Remise brevet des collèges

Vendredi 17 novembre 2023 avait lieu la cérémonie républicaine de remise des brevets des collèges de la promotion 2023. Après un hommage à Dominique Bernard, assassiné le 13 octobre dernier, Mme Meilhan, principale, a souhaité féliciter les 43 candidats au diplôme. Parmi eux, 40 ont été reçus, dont plus de la moitié avec mention. Bravo aux élèves à qui nous souhaitons le succès dans leurs études futures.



Nouveau directeur EHPAD



M. Nordine Abdelhafid a pris ses fonctions de directeur au sein de l'EHPAD Rouanet-Iché le 1^{er} décembre. C'est donc à l'entrée de l'hiver que nous avons accueilli M. Abdelhafid, transfuge du centre hospitalier de Lodève. Le bien-être des résidents, ainsi que l'environnement de travail de l'équipe sont au cœur de ses préoccupations. Il a également affirmé sa volonté de travailler étroitement avec l'ensemble de l'équipe et du Conseil d'administration. Nous lui souhaitons la bienvenue à Labastide et pleine réussite pour ce nouveau défi dans sa carrière.

Départs à la retraite et arrivée

2023 a marqué un changement important à l'accueil de la mairie. En effet, Thierry BARATS et Anne ASSEMAT sont partis à la retraite.

Thierry, en tant que responsable de l'urbanisme et garde-champêtre, a marqué la commune par son engagement exceptionnel, sans compter son rôle de chef de corps des sapeurs-pompiers. Anne, quant à elle, a joué un rôle crucial en tant que secrétaire d'accueil, accueillant et guidant les citoyens avec son professionnalisme et sa gentillesse.

Cumulant des décennies de service, Thierry et Anne ont laissé une empreinte indélébile sur la mairie et la communauté locale. Leur expertise dans leurs domaines respectifs a contribué de manière significative au développement harmonieux du village.

Alors qu'Anne et Thierry embrassent une nouvelle étape de leur vie, nous leur souhaitons un repos bien mérité et une retraite pleine de bonheur. Leur départ laisse un vide ressenti par tous, mais leur héritage perdurera.

Nous avons donc le plaisir d'accueillir Carole DIOUET, qui a pris le relais avec enthousiasme et détermination. Forte d'une expérience remarquable, Carole apporte une nouvelle énergie et des compétences précieuses à notre équipe administrative. Elle hérite de la responsabilité de l'urbanisme et du rôle de secrétaire d'accueil. Carole incarne dorénavant la convivialité et le professionnalisme qui sont devenus la marque de fabrique de notre mairie à travers sa volonté d'assurer une expérience positive à tous ceux qui franchissent nos portes.



Dépôts sauvages de déchets

Les dépôts sauvages de déchets sont devenus un problème croissant dans notre commune, mettant en péril notre environnement et la qualité de vie de chacun. Il est temps d'agir ensemble pour préserver notre belle région et adopter des comportements responsables. En effet, chaque jour, le parc municipal Simone Veil, entre autres, est couvert de déchets.

Le dépôt sauvage de déchets a des répercussions graves sur notre environnement. Les déchets abandonnés polluent nos sols, contaminent nos cours d'eau et menacent la biodiversité locale. En outre, ces pratiques irresponsables nuisent à l'esthétique de nos quartiers et dévalorisent notre patrimoine naturel.

Les déchets sauvages ne sont pas seulement un problème esthétique ; ils représentent également une menace pour la santé publique. Les débris peuvent attirer des nuisibles et servir de foyer pour la propagation de maladies. En nous débarrassant de nos déchets de manière appropriée, nous contribuons à maintenir un environnement sain pour tous.

Il est crucial d'adopter des habitudes respectueuses de l'environnement. Utilisez les poubelles publiques et les conteneurs mis à votre disposition. Chacun de nous a un rôle à jouer pour préserver notre cadre de vie.



Elections

Les prochaines élections sont prévues le 9 juin 2024 afin d'élire les représentants au Parlement européen.

Vous pouvez vérifier votre inscription sur les listes électorales à l'aide du téléservice suivant : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/demarches-et-outils/ISE>

L'inscription sur les listes électorales peut être faite automatiquement, comme par exemple l'inscription d'office d'un jeune atteignant l'âge de 18 ans ; ou bien volontairement (Suite à un déménagement ou bien l'obtention de la nationalité française) par internet ou bien au guichet de la mairie.

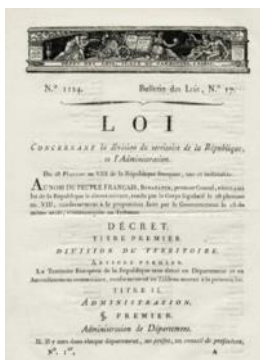
Pour voter, vous devrez présenter votre carte électorale et une pièce d'identité au bureau de vote. Mais si vous n'avez pas votre carte électorale, vous pouvez voter en présentant uniquement une pièce d'identité (Sous réserve d'être toutefois inscrit sur la liste).



Etat Civil

A l'occasion du bulletin municipal d'informations, nous publions certains événements majeurs du registre de l'état civil : Naissances, mariages, décès. En application de la Réglementation Relative à la Protection des Données Personnelles (RGPD) nous ne pouvons publier ces événements qu'avec le consentement préalable des intéressés ou des représentants légaux. Donc, **si vous souhaitez faire paraître votre heureux événement (mariage, naissance) ou le décès d'un proche sur les prochains bulletins, nous vous invitons à contacter le secrétariat de la mairie afin de compléter une autorisation de publication.** Les données collectées par le présent formulaire ne seront destinées qu'à la publication du bulletin municipal. Elles ne seront en aucun cas communiquées à des tiers.

Le saviez-vous ?



Labastide-Rouairoux n'a pas toujours été commune tarnaise !

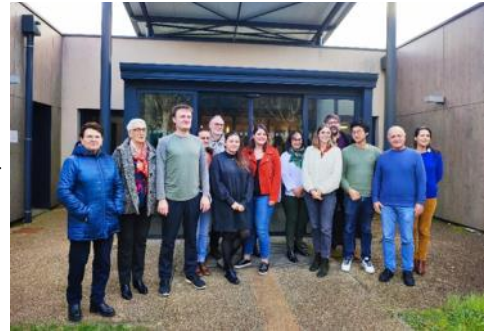
En l'an VIII (loi du 28 pluviôse), la commune a été cédée au Tarn, ainsi que le canton d'Anglès, en échange du canton de Saint-Gervais-sur-Mare, qui appartenait historiquement au diocèse de Castres.

Lors de sa création, le canton d'Anglès fait partie du district de Saint-Pons dans le département de l'Hérault. C'est également cette loi qui crée les préfetures et sous-préfetures.

À sa création, le canton de Saint-Gervais-sur-Mare faisait partie du district de Lacaune dans le département du Tarn. Par l'arrêté du 3 brumaire an X (1801), le canton de Saint-Gervais-sur-Mare est rattaché à l'Hérault en échange du canton d'Anglès qui est cédé au Tarn.

Maison de santé

Le 30 novembre dernier, Mme le Maire, accompagnée de Michel Castan, Président de la Communauté de Communes Thoré Montagne Noire, Danièle Escudier, vice-présidente de la CCTMN en charge des affaires sociales, Héloïse Nétange, directrice et Sophie Charlier, chargée de coordination du territoire, est allée rencontrer les médecins de la maison de santé. Les docteurs Corbaz ont profité de l'occasion pour présenter leurs successeurs, à savoir les docteurs Florent Dai et Manon Bonnet qui ont récemment rejoint l'équipe médicale.



Les élus du territoire se sont montrés soulagés de voir ainsi la pérennité de l'établissement assurée.

Nous remercions les docteurs Corbaz pour leur implication tout au long de ces années et nous leur souhaitons une paisible retraite bien méritée. Lors d'une cérémonie en leur honneur le jeudi 14 décembre dernier, Mme le Maire a été ravie de décerner aux docteurs Claude et Marie-Christine Corbaz la médaille de la ville en remerciement de ces années au service de la communauté.

Territoire Éducatif Rural



Lundi 27 novembre, les élus de la Communauté de communes Thoré Montagne Noire étaient présents à une première réunion de travail rassemblant les représentants de l'Etat et de l'Education nationale au collège La vallée du Thoré. Par cette convention prochainement signée, des projets éducatifs visant les jeunes du territoire seront financés.

Point de situation sur l'approvisionnement de la commune en eau potable.

Comme promis, les élus cherchent des solutions pérennes pour garantir l'approvisionnement en eau potable de la commune. Le SIVAT a actuellement prévu de relier Saint Amans Soult et Saint Amans Valtoiret, et même si nous cherchons d'autres options, nous ne pouvons exclure totalement un raccordement sur cette canalisation.

Pour éviter d'en arriver à cette solution, les communes du fond de la Vallée, avec l'appui de la Communauté de Communes ont mandaté un hydrogéologue afin d'étudier d'autres possibilités. Celui-ci a révélé 2 sites potentiellement exploitables : Albine et Lacabarède. C'est ce dernier qui pourrait convenir pour une exploitation conjointe Labastide-Rouairoux <-> Lacabarède.

Il est nécessaire de préciser qu'afin d'éviter tout risque de pollution, seules les nappes profondes peuvent faire l'objet d'une étude (soit à + de 50 mètres de profondeur). Les forages à cette profondeur étant onéreux, il a été décidé de procéder tout d'abord à un forage de recherche à La Plazède, qui semble l'endroit le plus prometteur. Si cela s'avérait insuffisant, un autre pourrait se faire sur la commune de Lacabarède.

Espérons que ce forage de recherche donne de bons résultats, ce qui permettra ensuite de demander les autorisations pour un forage d'exploitation et la création d'un captage. Tout ceci nous mènera au deuxième semestre 2024. Nous continuerons à vous tenir informés des avancées de ce dossier.



Communauté de Communes Thoré Montagne Noire

Le futur EVS de la CCTMN !

Un Espace de Vie Sociale itinérant pour la CCTMN en route !

La Communauté de communes Thoré Montagne Noire, soutenue par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Tarn, la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et le Département du Tarn, a lancé son projet Espace de Vie Sociale (EVS) pour l'année 2024.

L'EVS sera un endroit où l'on vient se retrouver pour boire un café, faire une activité, passer du bon temps avec son enfant, être aidé ou orienté vers les bons services... L'idée étant de faire du lien avec les habitants et répondre à leurs besoins au plus proche d'eux ! Itinérant dans les neuf communes de l'intercommunalité, il sera animé par Nathanaëlle De Las Nieves couturière à Albine.

Habitants du territoire, vous êtes au cœur de l'EVS. C'est vous qui décidez des projets et des activités. L'animatrice n'est là « que » pour les faciliter.

Pour qui ? Pour tous ! N'importe quel habitant peut pousser la porte des permanences de l'EVS.

Pour quoi ? Pour lutter contre l'isolement, quand on est seniors - ou parents au foyer - et qu'on est à la maison, mais aussi pour échanger des savoirs entre habitants, partager un café, demander conseil, mettre en place une activité, accompagner un projet personnel, mener des activités collectives... Pour compléter l'existant proposé par les associations locales.

Concrètement ? Rattaché à la Communauté de communes, l'animatrice ira de commune en commune lors de permanences organisées dans des lieux spécifiés pour accueillir la population. Elle se mettra à sa disposition pour répondre à sa demande et faire en sorte qu'elle aboutisse.



Plus d'informations sur le site internet :

<https://www.cc-thoremontagneoire.fr/habitat-et-cadre-de-vie/convention-territoriale-globale>

Le projet de territoire de la CCTMN

Quès aco ? Comme dirait Michel Castan, Président de la Communauté de communes.

Il le résume ainsi : « *C'est une feuille de route qui doit guider l'action de la collectivité, guider l'action des élus actuels et ceux de demain ainsi que de l'ensemble des agents salariés* ».

En effet, ce projet de territoire, élaboré avec les élus mais aussi les habitants qui ont répondu de manière importante à l'enquête, détermine un cadre pour l'action de la collectivité.

Il repose sur quatre grandes thématiques qui sont aussi des enjeux :

Préserver l'environnement et la biodiversité du territoire : limiter l'artificialisation des sols, gestion des déchets, protection de la biodiversité, réduction de la consommation d'énergie sont les clés d'un développement durable et de la valorisation de nos espaces naturels.

Privilégier le lien social : par des actions telles que le maintien ou le renforcement de l'offre de commerce de proximité, par l'amélioration de l'accueil des enfants, l'animation de la vie sociale, l'accompagnement des personnes les plus fragiles.

Accueillir les nouvelles populations : en développant une offre de logements adaptés aux différents besoins, mais surtout une activité économique sur l'ensemble du territoire pour accroître l'emploi et donner l'image d'un territoire dynamique et attractif.

Accroître la qualité du service intercommunal : grâce au transfert de nouvelles compétences (eau-assainissement dans un futur proche) et à la mutualisation de services, la CCTMN sera une collectivité forte en soutien à ses communes et à ses habitants.

Pour affronter ces enjeux, une communauté de neuf communes et 5 056 habitants se doit d'établir des partenariats. Celui réalisé avec le « Pôle d'Équilibre Territorial et Rural des Hautes Terres d'Oc » est très important pour accéder à des services indispensables. Pour le Président de la CCTMN « *Ce projet de territoire a pour fil conducteur le cadre de vie de la population actuelle et surtout future. Il faut bon vivre dans notre vallée et dans nos montagnes, œuvrons pour que ce soit encore plus vrai demain !* »

Une réunion de présentation du projet de territoire s'est déroulée le jeudi 28 septembre dernier à Labastide-Rouairoux. Si vous n'avez pas pu y participer, retrouvez le projet de territoire sur le site internet de la Communauté de communes Thoré Montagne Noire : <https://www.cc-thoremontagneoire.fr/>

Une version papier est également disponible en mairie, n'hésitez pas à venir en chercher un exemplaire.



OCCTAV

La Transmission - Reprise des entreprises en Hautes Terres d'Oc est un enjeu majeur qui permet de maintenir le dynamisme du tissu économique, de préserver les savoir-faire et de pérenniser les emplois.

Le vendredi 1er décembre, les élus et les acteurs économiques se sont réunis au Tiers-Lieu à Brassac pour accueillir et accompagner les repreneurs et les cédants dans leurs démarches.

Le Pôle d'Équilibre Territorial Rural des Hautes Terres d'Oc, dont fait la Communauté de Communes Thoré Montagne Noire est labellisé Territoire d'Industrie

Nous sommes face à des enjeux de taille pour accélérer le développement économique de notre territoire. En ce sens, nous avons élaboré une feuille de route pour apporter des solutions concrètes et adaptées aux besoins de terrain : foncier, compétences, innovation et transition écologique.

Un projet ambitieux construit en partenariat avec les entreprises et les partenaires économiques.

Parce qu'une reprise d'entreprise nécessite du suivi et du conseil et qu'une cession d'entreprise se prépare à l'avance, OCCTAV propose un service d'accompagnement de proximité spécifique et personnalisé. Initié par les chambres d'Agriculture, de Commerce et d'Industrie et les Chambres de Métiers et de l'Artisanat d'Occitanie et avec le soutien financier de ses partenaires (Europe, Région, BPI France), OCCTAV est l'acteur central de la Transmission-Reprise en milieu rural dans le sud de la France.

L'objectif est de maintenir les activités et les services nécessaires à la population dans les territoires ruraux et de montagne, de préserver la diversité des activités économiques (agricoles, artisanales, commerciales) et de maintenir les entreprises existantes grâce à la reprise d'entreprise.

Les missions d'OCCTAV :

- * Repérer les entreprises à transmettre
- * Rechercher des repreneurs pour maintenir les entreprises identifiées sur nos territoires
- * Accueillir les repreneurs et leurs familles et faciliter leur installation
- * Assurer le suivi des mises en relations

Pour toutes les informations, vous pouvez joindre Anaïs Guiraud au PETR contact@hautesterresdoc.fr ou directement sur le site <https://www.occtav.fr/>



Ouverture Tiers-lieu Hautes Terres d'Oc

Le tiers-lieu du PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural) des Hautes Terres d'Oc accueille les acteurs locaux : Entreprises, porteurs de projet, télétravailleurs, habitants, artistes, bricoleurs et associations. Il propose un fonctionnement souple et un accès à différents espaces : Espace de coworking, salles de réunion, Fablab et bureaux à louer. Le tiers-lieu est un espace qui permet l'accompagnement des projets, l'innovation, la créativité et les échanges entre acteurs du territoire.

L'espace de coworking est un espace de travail non cloisonné qui permet éventuellement à des acteurs de divers horizons de travailler ensemble ou du moins échanger sur des appétences communes afin de développer des projets innovants qui participent au développement territorial des Hautes Terres d'Oc. La salle est équipée de postes de travail avec accès fibre et de casiers individuels pour les coworkers. En lien avec le réseau « Cowork'in Tarn », il permet un tarif unique sur l'ensemble du département (1 journée découverte offerte, 10€ la journée, 90€ les 10 journées).

Le Fac d'Oc est un laboratoire de fabrication qui encourage la créativité, le partage, l'innovation et la formation. Sont disponibles sur place des outils pour travailler le bois et le métal (scie, plieuse, fraiseuse...) mais également des outils numériques (imprimante 3D, graveuse laser, brodeuse...) ainsi que des postes informatiques équipés de logiciel de conception, de programmation ou encore audiovisuels. Y sont régulièrement organisés des ateliers, formations, événements ou groupes de travail thématiques qui développent des projets.

PETR des Hautes Terres d'OC

27 Avenue du Sidobre 81260 BRASSAC 05.63.74.29.28

contact@hautesterresdoc.fr

www.hautesterresdoc.fr



Mission Locale Tarn Sud

La Mission Locale Tarn Sud a pour vocation, en partenariat avec les Collectivités Territoriales et l'Etat, de favoriser l'insertion des jeunes de 16 à 25 ans non scolarisés, et de lutter contre l'exclusion. Son rôle est d'accueillir, d'informer et d'orienter tous les jeunes qui se présentent à elle, en centrant son intervention sur ceux qui rencontrent des difficultés importantes d'insertion professionnelle et sociale. Les jeunes accueillis et suivis par les missions locales peuvent se voir proposer des aides financières adaptées à leur situation.

En fonction de son niveau, de ses besoins et des obstacles qu'il rencontre, chaque jeune a l'opportunité de recevoir un accompagnement sur mesure. Cet accompagnement est conçu pour l'aider à élaborer son objectif professionnel, tracer les étapes pour l'atteindre, construire son projet de formation, et accéder durablement à l'emploi.

La Mission Locale joue un rôle essentiel en offrant une insertion complète, tant sociale que professionnelle, aux jeunes. Elle couvre un large éventail de domaines, allant de l'orientation à l'emploi, en passant par le logement, la santé, la mobilité, la citoyenneté, et même les sports, les loisirs et la culture. Son objectif principal est d'accompagner et de soutenir les jeunes âgés de 16 à 25 ans, en les aidant à surmonter tous les défis liés à leur intégration dans la société et le monde professionnel.

Site internet : www.mlts.fr

Vous connaissez un jeune qui a entre 16 et 18 ans et qui ne va plus à l'école?

Proposez lui de devenir un E.R.O.
Pour trouver un chemin qui lui ressemble

- Sur RDV à la mission locale Tarn Sud
- Un moment d'écoute, sans jugement
- Dans un lieu agréable et rassurant
- Trouver un lien entre Passion et Professionnel.

Venez Rencontrer l'équipe E.R.O.
(Entre Remobilisation et Orientation)



Hélène

Mission Locale Tarn Sud

8 Place Gambetta 81200 Mazamet

05.63.61.92.50

ero.mlts81@gmail.com



Permanences Aide au numérique



PERMANENCES D'AIDE à l'utilisation du NUMÉRIQUE

Vous souhaitez réaliser des démarches administratives, échanger avec vos proches, accompagner votre enfant dans le monde digital, trouver un emploi, prendre en main un équipement ou utiliser les opportunités du numérique, les conseillers numériques vous aident et vous accompagnent vers l'autonomie numérique.

Vous pouvez bénéficier
GRATUITEMENT d'un
accompagnement individuel



Voici les dates des permanences d'aide à l'utilisation du numérique qui auront lieu en mairie de Labastide Rouairoux pendant le premier semestre 2024 :

Janvier : lundi 15 et 29

Février : lundi 12 et 26

Mars : Lundi 11 et 23

Avril : Lundi 8 et 22

Mai : lundi 13 et 27

Juin : lundi 10

Permanences animées par la Conseillère numérique de la Maison Départementale de Mazamet, Marine MOULIS, de 14h à 17h sur rendez-vous.

Contact : Marine.moulis@tarn.fr, 05 63 42 87 49

Organisées par la Conseillère numérique de la Maison du Département de Mazamet

Demander une carte d'identité ou un passeport

Depuis quelques mois maintenant, la mairie de Labastide-Rouairoux est habilitée à recevoir les dossiers de demandes de titres d'identité. Afin de gagner du temps, nous vous recommandons d'effectuer une pré-demande en ligne.



1 - Constituer son dossier :

Vous trouverez toutes les informations nécessaires et les pièces à fournir pour effectuer votre demande de titre sur le site internet : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N19810>

2 - Faire la pré-demande en ligne :

Merci de procéder à la pré-demande (GRATUITE) en ligne sur le site : <https://ants.gouv.fr>. Nous vous remercions d'imprimer le document qui sera joint au mail de confirmation de votre pré-demande. Si vous ne pouvez pas imprimer la pré-demande, merci d'en relever le numéro. Ne pas découper ni coller la photo (de format 25/45 et récente) ne pas signer ce document. Grâce à cette pré-demande, la mairie récupérera vos informations.

Si vous n'avez pas accès à internet, vous pouvez retirer un dossier papier en Mairie.

3-Prendre rendez-vous : <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/>

Les dossiers de carte nationale d'identité et de passeport sont pris uniquement sur rendez-vous. Attention : Tout demandeur doit se présenter personnellement au rendez-vous ; la personne mineure doit être accompagnée du représentant légal (prise d'empreinte digitale à partir de 12 ans).

Pour modifier ou annuler un rendez-vous, munissez-vous de l'e-mail de confirmation qui vous a été envoyé lors de votre prise de rendez-vous.

Si vous n'avez pas accès à internet, vous pouvez prendre rendez-vous par téléphone à l'accueil en Mairie au 05.63.98.01.26.

4 - Se présenter au rendez-vous :

Ne pas oublier votre pré-demande (ou votre formulaire cerfa complété) et toutes les pièces justificatives. Nous vous informons que chaque pièce produite doit l'être un original et accompagné de sa photocopie (possibilité de faire vos photocopies en mairie au tarif de 0.20€ la copie).

Tout dossier incomplet sera non traité et fera l'objet d'une nouvelle demande et donc d'une nouvelle prise de rendez-vous. À la fin de l'enregistrement de votre dossier, la mairie vous délivrera un récépissé de demande de titre.

5 - Le retrait du titre :

Vous recevrez un SMS lorsque votre titre d'identité sera disponible en Mairie à Labastide-Rouairoux ; **si celui-ci n'est pas retiré dans un délai de 3 mois, il sera détruit automatiquement**. Pour le retrait de votre titre, **présentez-vous personnellement en Mairie muni de votre ancien titre d'identité et de votre reçu** :

Jours et horaires de retrait : Lundi et mardi SANS RENDEZ-VOUS de 17h à 17h45.

Judi AVEC RENDEZ-VOUS de 16h à 17h45

À SAVOIR : ATTENTION, le bureau est difficilement accessible aux personnes à mobilité réduite.

La Mairie de Labastide-Rouairoux n'est pas habilitée à vendre des timbres fiscaux ou à prendre des photographies conformes aux normes applicables.

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2023

Le quatorze avril deux mille vingt-trois à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil municipal se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Michèle VINCENT, Maire.

Etaient présents : Michèle VINCENT, François CHARLIER, Elise MANZONI, Jérôme SALAS, Valérie PERRIN, Martine ANDRIEU, Evelyne BIDEAULT, Ghislaine COLIN, André GUYOT, Michel LABBÉ, Anne-Marie ROGER-CAUQUIL, Loïc SABLAIROLLES, Mathieu TARBOURIECH.

Etait excusée : Laurence KERRIEN (procuration à Michèle VINCENT).

La secrétaire de séance désignée est Valérie PERRIN. Madame le Maire présente l'ordre du jour.

Le compte-rendu de la séance précédente du 29 novembre 2022 est approuvé par treize voix,

M. LABBÉ s'abstenant, pour désaccord sur la partie tarif de l'assainissement. L'explication lui est donnée sur le vote du tarif en année N avec application en année N+1 et facturation en année N+2.

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2022

<u>COMMUNE :</u>	Fonctionnement :	Résultat de clôture fin 2021	1 186 281.92
		Dépenses 2022	1 416 162.21
		Recettes 2022	1 681 808.16
		Résultat 2022	+ 265 645.95
		Part affecté à l'investissement	- 178 594.53
		Résultat de clôture fin 2022	1 273 333.34
	Investissement :	Résultat de clôture fin 2021	- 178 594.53
		Dépenses 2022	435 146.24
		Recettes 2022	285 245.05
		Résultat 2022	- 149 901.19
		Résultat de clôture fin 2022	- 328 495.72

Vote : 12 voix pour, M. LABBÉ s'abstenant, demandant la raison du transfert de l'excédent de fonctionnement vers l'investissement. Il s'agit d'écritures de trésorerie. Le fond de roulement de la collectivité n'ayant pas de lien avec les résultats.

<u>EAU ET ASSAINISSEMENT</u>	Exploitation :	Résultat de clôture fin 2021	264 498.03
		Dépenses 2022	190 375.27
		Recettes 2022	207 250.70
		Résultat 2022	16 875.43
		Part affectée à l'investissement	- 100 538.95
		Résultat de clôture fin 2022	180 834.51
	Investissement :	Résultat de clôture fin 2021	- 100 538.95
		Dépenses 2022	221 927.95
		Recettes 2022	245 450.05
		Résultat 2022	23 522.10
		Résultat de clôture fin 2022	- 77 016.85

Vote : 12 voix pour, 1 abstention de M. LABBÉ.

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2022

Les comptes de gestion 2022, commune et eau-assainissement, tenus par le comptable de la collectivité qui est le Trésorier de Castres, correspondent aux comptes administratifs tenus par le maire.

Ces comptes sont approuvés par 13 voix pour et 1 abstention de M. LABBÉ.

VOTE DES TAUX DE FISCALITE DIRECTE LOCALE 2023

En 2023, il y a lieu de voter à nouveau le taux de la taxe d'habitation.

Il est proposé de voter les mêmes taux qu'en 2022 ainsi qu'il suit :

Taxe foncière sur le bâti : 57.46 %

Taxe foncière sur le non bâti : 90.08 %

Taxe d'habitation : 22.63 %

Suite à de nombreuses années sans augmentation, les taux appliqués sont aujourd'hui dans la moyenne départementale.

Vote des taux présentés à l'unanimité.

BUDGETS PRIMITIFS 2023

<u>COMMUNE</u> :	Fonctionnement :	Dépenses :	2 747 043.62
		Recettes :	2 747 043.62
	Investissement :	Dépenses :	1 624 895.72
		Recettes :	1 624 895.72

Les investissements prévus sont nombreux : dernière tranche de l'éclairage public de la commune et du Domaine du Thoré, parcours fitness extérieur et table de ping-pong, vidéo-protection, remplacement de l'alarme incendie de la salle des fêtes, réfection du Foyer Léo Lagrange et de la chapelle de l'église, rafraîchissement de la fresque murale du cinéma, plantations d'arbres, travaux de voirie et acquisition d'un nouveau véhicule.

Michel LABBÉ estime qu'il n'y a pas assez de réunions pour faire le point sur le budget et qu'aucun cap n'est suivi.

Vote : 13 voix pour et 1 voix contre (M. LABBÉ).

<u>EAU ET ASSAINISSEMENT</u> :	Exploitation :	Dépenses :	294 667.66
		Recettes :	294 667.66
	Investissement :	Dépenses :	2 224 606.85
		Recettes :	2 224 606.85

En fonctionnement, de nouvelles dépenses sont à prévoir : prélèvement des boues à la station d'épuration pour un montant de 35 000 euros environ et remboursement des intérêts du prêt nécessaire aux travaux d'assainissement.

En investissement, poursuite du gros programme de réfection de l'assainissement collectif ainsi que du matériel à changer. Les subventions d'investissement sur ces travaux sont difficilement chiffrées à ce jour.

Michel LABBÉ estime qu'il n'est pas assez discuté de la protection des captages et de l'interconnexion avec le SIVAT.

François CHARLIER informe l'assemblée qu'une étude pour de nouveaux captages avec des communes de l'intercommunalité a été lancée avec intervention d'un hydrogéologue. Les résultats seront connus fin mai 2023.

Vote : 13 voix pour et 1 abstention (M. LABBÉ).

DIVERS

- Convention petite enfance et périscolaire avec l'Amicale Laïque

Accord à l'unanimité (pas de voix de Laurence KERRIEN qui ne peut participer à ce vote, faisant partie du bureau de l'Amicale Laïque)

- Convention médiathèque avec l'Amicale Laïque

Accord à l'unanimité

- Délibération pour renommer la rue « du Lauzier » en rue « du Lauzier-Pont de Lapeyre » à la demande des riverains.

Accord à l'unanimité

- Contrats saisonniers été 2023 pour les jeunes Bastidiens et Bastidiennes nés en 2005 (18 ans).

Accord à l'unanimité.

La séance est levée à 19 h 25.



Vous êtes déjà **393** abonnés à suivre
les actualités de la commune sur



Merci pour l'intérêt que vous portez à cet outil de communication de la mairie.

Pour ceux et celles qui ne l'ont pas encore fait, n'hésitez pas à installer cette application sur votre téléphone ou tablette pour recevoir en temps réel les infos et alertes. Panneau Pocket est également disponible depuis un ordinateur sur <https://app.panneaupocket.com>

Parlez de Panneau Pocket autour de vous, c'est gratuit, anonyme et sans publicité !

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2023

Le quinze juin deux mille vingt-trois à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil municipal se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Michèle VINCENT, Maire.

Etaient présents : Michèle VINCENT, François CHARLIER, Elise MANZONI, Jérôme SALAS, Valérie PERRIN, Evelyne BIDEAULT, Ghislaine COLIN, André GUYOT, Laurence KERRIEN, Anne-Marie ROGER-CAUQUIL, Loïc SABLAIROLLES, Mathieu TARBOURIECH.
Etait excusée : Martine ANDRIEU (procuration à Michèle VINCENT).

La secrétaire de séance désignée est Evelyne BIDEAULT.

Madame le Maire présente l'ordre du jour.

Le compte-rendu de la séance précédente du 14 avril 2023 est approuvé à l'unanimité

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2023

La liste des subventions aux associations pour l'année 2023 a été présentée aux élus.

Accord à l'unanimité.

VENTE DE TERRAINS

M. Emmanuel SEGUY a demandé d'acquérir le chemin rural d'accès à sa propriété lieu-dit Réfrégéry, partant du « col du Bourdié » jusqu'à la parcelle cadastrée section D n°22, pour une longueur de 850 mètres environ. Il a été convenu qu'un droit de passage des riverains sera conservé. Il est proposé de vendre ce terrain au prix de 1 € le mètre carré, avec frais de géomètre au frais de l'acquéreur.

Accord à l'unanimité.

M. Jean-Marc ANDRIEU, demande d'acquérir la bande de terrain communal contigüe à sa propriété sise 7 chemin de Larroque, d'une surface de 20 m² environ, pour avoir un accès direct à son jardin.

Il est proposé de vendre ce terrain au prix de 1 € le mètre carré avec frais de géomètre au frais de l'acquéreur.

Accord à l'unanimité.

REGLEMENT INTERIEUR DE LA COLLECTIVITE

Le projet de règlement intérieur de la collectivité est présenté. Il est validé à l'unanimité.

DIVERS

Règlement de la collecte des encombrants sur inscription

Validé à l'unanimité

Convention triennale de mise à disposition d'installations sportives entre le Département, la Collège vallée du Thoré et commune.

Accord à l'unanimité pour la signature de la convention

Afin d'appliquer l'instruction comptable M57 qui devient obligatoire le 1^{er} janvier 2024, en lieu et place de la M14 pour les communes, une délibération d'adoption est nécessaire.

Accord à l'unanimité.

Suite à la révision du zonage d'assainissement et aux conclusions de l'enquête publique n'apportant pas de modification, il y a lieu de délibérer sur le zonage initial.

Accord à l'unanimité.

Une incohérence sur la partie de la parcelle section AB n°119, située entre la maison et l'avenue de Gaulle a été constatée. Sur le cadastre, cette partie de parcelle est privée et sur un ancien plan communiqué par un riverain, elle appartient au domaine public.

Accord à l'unanimité pour qu'une étude d'un géomètre soit menée avec les services du cadastre.

La séance est levée à 19 heures

Année 2023 avec l'Amicale Laïque

L'année 2023 s'achève ; elle a été rythmée par les vacances de l'ALSH du Domaine du Thoré, le périscolaire, la Médiathèque, les accueils des classes de découverte, l'accueil des centres de loisirs de la région Occitanie et des régions limitrophes, ainsi que les accueils de Stages linguistiques, sportifs et culturels, les séminaires, les formations BAFA...

Tous sont venus pour profiter du cadre et de l'environnement qu'il faut absolument protéger, des animations de qualités proposées, des repas préparés par nos soins, et le travail de l'équipe technique.

Grâce à l'implication des membres du bureau et des bénévoles de l'association de l'Amicale Laïque de Labastide Rouairoux conventionnée avec la commune, la CAF et la MSA et en partenariat avec la Communauté des communes Thoré Montagne Noire, le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc, l'association Passa Païs Pro, les Francas du Tarn, le réseau Ecostructures du Tarn...différentes actions ont été reconduites, d'autres mises en place, telles que la Journée scientifique organisée par le Cirasti à la cité de l'espace de Toulouse, la visite du Musée du jouet à Hautpoul, sans oublier les sorties Piscine du jeudi, les clubs VTT, Théâtre, « Ornithorés », le club de jeux de société et le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la scolarité) en lien avec l'équipe éducative de l'école Lucie Aubrac de Labastide Rouairoux.

Nous vous souhaitons à tous et à toutes de bonnes fêtes de fin d'année, et vous pouvez compter sur l'équipe de l'Amicale Laïque pour permettre aux enfants d'accéder à des loisirs éducatifs, pédagogique et ludiques.

L'équipe de l'Amicale Laïque – Domaine du Thoré.



Echos-ci Echos-là

D'une vallée à l'autre en partenariat avec Au fil des Arts. Participation libre.

Samedi 13 janvier : 19h00 • Cinéma • Labastide-Rouairoux, LE COLPORTEUR de Guillaume Lehingue.

Hervé est bouquiniste. En 2020, malgré la pandémie, il prend une décision : arrêter Amazon. Il émerge des tréfonds de sa cave emplies de livres destinés à être vendus sur internet, pour retrouver sa boutique et ses habitués. Aujourd'hui, guidé par la littérature qui façonne ses pensées, le bouquiniste rêve d'ailleurs, d'une librairie en forme de barque. Rencontre avec Guillaume Lehingue, réalisateur, et Alain Monge, bouquiniste.

Vendredi 2 février 20h30 • Cinéma • Labastide-Rouairoux, AVEC UN SOURIRE, LA RÉVOLUTION ! de Alexandre Chartrand.

Quarante ans après la fin de la dictature franquiste, toutes les sphères de la société catalane se mobilisent pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination interdit par l'Espagne. Alors qu'ils s'engagent ouvertement dans la désobéissance, les Catalans font face à une répression grandissante, avec le sourire. À leurs côtés, Alexandre Chartrand livre son témoignage et son point de vue sur cette page de l'histoire Catalane, Espagnole et Européenne.

Rencontre avec des représentants de la société civile régionale.

Vendredi 1^{er} mars 20h30 • Cinéma • Labastide-Rouairoux, LES GRANDS VOISINS, la cité rêvée de Bastien Simon.

Maël, artiste sans papier, Adrien, luthier musicien et d'autres, donnent naissance à une utopie moderne en plein cœur de Paris, un village solidaire de près de 2000 personnes : Les Grands Voisins. À travers leurs trajectoires et celles des membres fondateurs du lieu, le film interroge notre désir et notre capacité à inventer d'autres manières de vivre ensemble. Rencontre avec Bastien Simon, réalisateur, et un membre de Yes We Camp, sous réserve



Animations passée et à venir

Après les diverses animations qui ont émaillées la période des fêtes de fin d'année (spectacle de marionnettes, distribution de colis aux aînés, repas de fin d'année ...), nous avons hâte de démarrer les animations de 2024.

En attendant les beaux jours, nous vous rappelons que Cinecran81 organise 2 projections par mois au cinéma Jacques Brel. Après «Les Trolls 3» ou encore «Second tour» en décembre, ce sera au tour de «L'Abbé Pierre : une vie de combat» le vendredi 12 janvier et de «Monsieur le Maire» le 26 du mois de janvier. Les enfants pourront, à nouveau, inviter leurs parents au cinéma lors d'une séance le vendredi 9 février à 18h30 avec le film d'animation Disney «Wish, Asha et la bonne étoile». Le carnaval aura lieu cette année le 6 avril, réservez la date !



Spectacle marionnettes le 13 décembre



Cette année encore, plusieurs associations se sont jointes à la mairie pour faire passer un moment inoubliable aux petits comme aux grands. Le Domaine du Thoré sera en place dès 13h30 dans la salle des sports pour un atelier maquillage avant le départ du cortège prévu à 14h30 depuis le Parc Simone Veil. Le cortège, composé de chars conçus et réalisés par l'Amicale Laïque-Domaine du Thoré, La Boule Bastidienne ou encore Rêve Lucide (dont le char sera construit de manière participative lors d'un atelier à la fabrique à rêves le 9 mars) sera animé par la Banda Lous Maseliers de Lacaune et encadré par les motards des Pistons de la Vallée. Après une visite à l'EHPAD Rouanet-Iché, ce sera le moment du jugement de M. Carnaval, préparé par le Club du 3^{ème} âge, sur la place Juliette Gréco. La mairie offrira le goûter aux enfants et l'association des parents d'élèves proposera une buvette pour les plus grands. Viendra ensuite le traditionnel bal organisé par Les Festivités Bastidiennes.

A l'invitation de la municipalité de Labastide Rouairoux Thierry Murat, conférencier professionnel historien et géographe, donnera une conférence diaporama sur le Général Leclerc et la 2^{ème} Division Blindée le jeudi 20 juin 2024 à 18 h 30 dans la salle des fêtes.

Lors de cette conférence le public découvrira l'origine familiale du Général, sa formation, sa rencontre avec le Général De Gaulle à Londres qui l'envoya en Afrique monter une armée, le célèbre serment de Koufra, le débarquement en Normandie, les libérations de Paris et de Strasbourg, la prise du nid d'aigle d'Hitler à Berchtesgaden, sa mission à Tokyo où il signa pour la France la capitulation du Japon, ses missions en Indochine et en Algérie où il perdit la vie dans un accident d'avion. Général d'Armée il fut élevé à la dignité de Maréchal de France, à titre posthume.

Puis viendront les habituelles fête de la musique, fête du village, bal du 13 juillet ... dont vous trouverez le détail dans l'agenda de ce bulletin.

LABASTIDE ROUAIROUX 
Jeudi 20 Juin 2024
CONFERENCE
LECLERC et la 2^{ème} DB
Par Thierry MURAT



18h30
Salle des fêtes
4 Place Juliette Gréco

Entrée Libre

Organisé par la Mairie de Labastide Rouairoux



Association Passerelle 81 : collecte bouchons plastique



Cette association du Tarn a vu le jour en juillet 2009 et son action consiste à « aider tout handicapé, du plus petit au plus âgé ».

Pour cela, elle récupère tout simplement les bouchons en plastique. **À Labastide, vous pouvez déposer vos bouchons à la mairie aux heures d'ouverture.** Une fois relevés par les membres de l'Association, les bouchons en plastique sont amenés jusqu'au dépôt de Guitalens-l'Albarède. Ils sont ensuite retirés par la société PAPREC Fontanes (Lot), pour y être broyés et ainsi recyclés. La tonne est rachetée 200€, ce qui permet de financer des projets.

Agenda des animations

Vendredi 12 janvier	Cinéma	Cinécran en partenariat avec la commune propose à 20h30 le film « l'Abbé Pierre ». Tarif 5€
Samedi 13 janvier	Soirée de l'absurde	A la fabrique à rêves (154 ter Bd Carnot). 18h Spectacle avec l'école de cirque ZMAM. 19h30 repas. 21h Concert de NIMP (Punk, rock, fusion, garage). Repas : Riz cantonnais et ses surprise. Infos : Association Rêve Lucide, 07.83.74.73.82
Samedi 13 janvier	D'une vallée à l'autre	Echos-ci Echos-là propose au cinéma J. Brel à 19h le film "Le Colporteur" de Guillaume Lehingue, en partenariat avec Au Fil des Arts. Participation libre.
Jeudi 18 janvier	Vente de gâteaux	L'Association des parents d'élèves de l'école Lucie Aubrac, vous propose un stand de vente de gâteaux sur le marché le jeudi matin.
Vendredi 26 janvier	Cinéma	Cinécran en partenariat avec la commune propose à 20h30 le film « Monsieur le Maire ». Tarif 5€.
Vendredi 2 février	D'une vallée à l'autre	Echos-ci Echos-là propose au cinéma J. Brel à 20h30 le film « Avec un sourire, la révolution » de Alexandre Chartrand, en partenariat avec Au Fil des Arts. Participation libre.
Vendredi 9 février	Cinéma à 18h30	Les enfants invitent les parents au cinéma ! Séance offerte par la mairie à tous les enfants scolarisé à l'école Lucie Aubrac accompagnés par leur(s) parent(s) à 18h30. « Wish, Asha et la bonne étoile » film d'animation des studios Disney. Durée 1h47.
Samedi 10 février	Musique et spectacle	A la fabrique à rêves (154 ter Bd Carnot). 17h30 : Les galettes de dada (Funky Techno)/ 19h : Repas/ 20h30 : Spectacle Le poulet par L'ANE Solo (Durée : 1h) / Cours d'auto-défense comico-rap/ 21h30 : Les galettes de dada (Funky Techno). Infos Association Rêve Lucide.
Dimanche 11 février	Loto	Organisé par l'APE de l'école Lucie AUBRAC à la salle des fêtes à 14h00.
Vendredi 23 février	Cinéma	Cinécran en partenariat avec la commune propose à 20h30 le film « Le temps d'aimer ».
Vendredi 1 mars	D'une vallée à l'autre	Echos-ci Echos-là propose au cinéma J. Brel à 20h30 le film « les grands voisins, la citée rêvée » de Bastien Simon, en partenariat avec Au Fil des Arts. Participation libre.
Vendredi 8, 22 mars	Cinéma	Avec Cinécran. Programmation en cours.
Samedi 9 mars	Jam session et atelier char carnaval	A la fabrique à rêves (154 ter Bd Carnot). 14h30 : Atelier de fabrication du char et de costume pour le carnaval de Labastide / 18h30 : JAM Session / 19h : Repas. Infos Association Rêve Lucide.
Samedi 9 mars	Loto	Loto des chasseurs à 20h à la salle des fêtes.
Samedi 16 mars	Soirée années 80	L'APE école Lucie Aubrac vous propose une soirée sur le thème des années 80 à la salle des fêtes.
Vendredi 5 et 19 avril	Cinéma	Avec Cinécran. Programmation en cours.
Samedi 6 avril	Carnaval	13h30: Rendez-vous au Parc pour un atelier maquillage. 14h30 : Défilé en musique avec la Banda Lous Maseliers de Lacaune. 16h30: Goûter offert aux enfants par la Mairie.
Samedi 16 avril	Marché fantastique et médiéval	A la fabrique à rêves (154 ter Bd Carnot). 15h : Ouverture du marché fantastique et médiéval / 19h : Repas/ 20h30 : Concert. Infos Association Rêve Lucide.
Vendredi 3, 17, 31 mai	Cinéma	Avec Cinécran. Programmation en cours.
Mercredi 8 mai	Escape Game	Escape Game organisé par l'APE Ecole Lucie Aubrac.
Vendredi 24 mai	Musique en balade	Festival départemental itinérant organisé par la médiathèque départementale en partenariat avec la Médiathèque de Labastide et la commune. Cette manifestation permet d'aller à la rencontre d'un artiste auteur-compositeur et interprète pour un concert gratuit . Un moment musical intime et chaleureux. Programmation en cours. À 20h30 au cinéma.
Vendredi 14, 28 juin	Cinéma	Avec Cinécran. Programmation en cours.
Jeudi 20 juin	Conférence	Le Général Leclerc et la 2e DB, par Thierry Murat à 18h à la salle des fêtes.
Vendredi 21 juin	Fête de la Musique	Organisé par l'association Rêve Lucide au Parc Municipal Simone Veil.
Vendredi 28 juin	Kermesse de l'école	Kermesse de l'école élémentaire Lucie Aubrac.
Vendredi 5 Samedi 6 juillet	Fête village	Organisée par l'association Festivités Bastidiennes au Parc Municipal Simone Veil.